

MARS 2019 WWW.AVENIRDURABLE.BE

**MEDIA
PLANET**

RSE

**Erwin Schöpges,
Président de Faircoop :**

« Nous voulons garantir
une juste rémunération
aux producteurs. »

WASTE MANAGEMENT P04

Le big data au service du tri en entreprise.

CONSTRUCTION P08

Un secteur en pleine transformation.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE P10

Les soutiens en Région bruxelloise.

© PHOTO : KRIS VAN EXEL



**PARTICIPEZ AU
GRAND NETTOYAGE
DE PRINTEMPS!**

29/30/31 MARS 2019

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 22 MARS MINUIT SUR
WALLONIEPLUSPROPRE.BE
081 32 26 40

f t in o i



NOUS, ON LE FAIT!

Des objectifs intégrés au sein même de l'activité de l'entreprise

Les objectifs de développement durable font de plus en plus partie du core business des entreprises. Point de vue de David Leyssens, Directeur de The Shift, réseau belge du développement durable.



David Leyssens

Directeur The Shift

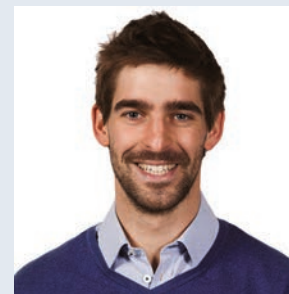
En 2015, l'adoption de l'agenda des objectifs de développement durable par l'ONU a marqué un important changement de RSE. Tous les pays membres de l'ONU ont ratifié les SDG (Sustainable Development Goals), un agenda de cibles à atteindre en matière de développement durable d'ici 2030. Concrètement, 17 objectifs ont été déterminés, allant de la réduction de la pauvreté et de la faim aux objectifs pour le climat en passant par l'éducation, couvrant ainsi différents aspects sociétaux. La vision de People Planet Profit y a fait place au People Planet Prosperity, beaucoup plus inclusif. Deux piliers y sont également ajoutés : la paix (bonne gouvernance) et l'importance des partenariats entre les différents acteurs.

Contribuer à sa façon

Un autre point qui a marqué le changement de l'approche RSE est l'intégration des objectifs de durabilité au sein même de l'activité de l'entreprise. Auparavant, les entreprises réfléchissaient à leur impact en pensant par exemple à la réduction de CO², à la mobilité, etc. Si cette logique reste indispensable, la question s'est précisée : comment l'entreprise peut-elle contribuer à la réussite de l'objectif ? Par exemple, une banque peut arrêter de financer l'industrie fossile, orienter ses investissements vers des solutions bas carbone, etc. On a constaté que l'impact était beaucoup plus important quand l'entreprise contribuait via son propre secteur d'activité.

Green Deals : l'union fait la force

Les Green Deals réunissent entreprises, pouvoirs publics et société civile autour d'un objectif volontaire commun de développement durable. Nous avons par exemple lancé un Green Deal sur la mobilité partagée. De nombreux partenaires s'y sont associés pour favoriser l'utilisation de l'espace public. Par exemple, une entreprise d'assurance a développé un nouveau produit pour que plusieurs citoyens puissent acheter une voiture ensemble. Le gouvernement met aussi sa pierre à l'édifice à sa façon : non seulement en augmentant ses propres services de mobilité partagée mais également en levant des freins législatifs éventuels. Cette approche réunit donc les entreprises, le gouvernement et la société civile, qui ne se tournent plus le dos mais travaillent main dans la main. ■



Café équitable

Les entreprises sont de plus en plus sensibles à la durabilité. Le point avec Maxence Lacroix.

P09



Solidarité

Les ASBL ont besoin du soutien des entreprises.

P11

www.avenirdurable.be



Plus d'informations sur les défis liés à la transition énergétique sur notre site.

RSE | MARS 2019

Managing Director: Leoni Smedts
Head of Production: Daan De Becker
Production Manager: Nicolas Mascia
Digital Manager: Stijn Rosiers
Business Developer: Tim Beck

Project Manager: Estelle Communi | Tel: +32 2 325 66 60
 E-mail: estelle.communi@mediaplanet.com

Rédaction: Philippe Van Lil | Olivier Clinckart
 Maria-Laetitia Mattern

Lay-out: i Graphic | E-mail: info@i-graphic.be

Print: Roularta | **Distribution:** Trends-Tendances

Mediaplanet contact information: Tel: +32 2 421 18 20
 E-mail: redaction.be@mediaplanet.com | D/2019/12.996/4

SUIVEZ-NOUS

/Mediaplanet @MediaplanetBE

Mediaplanet Belgium Mediaplanetbe

Mediaplanet



Bois ou papier,
choisissez le
label PEFC™



Depuis 1986, la Fondation Saint-Luc est le premier mécène privé des Cliniques universitaires Saint-Luc.



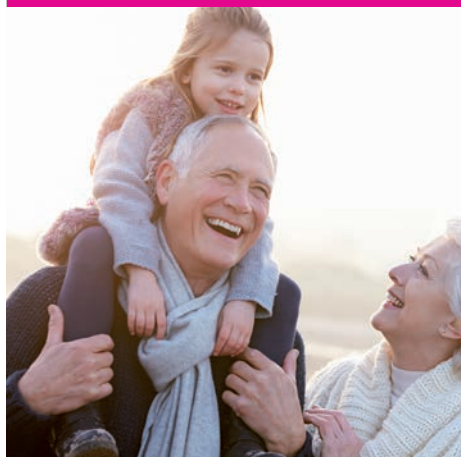
SOUTENEZ LA FONDATION SAINT-LUC

Chaque euro compte pour aider les Cliniques universitaires Saint-Luc à offrir le meilleur des soins ! Grâce à votre soutien, les équipes de Saint-Luc pourront offrir des soins toujours plus performants, novateurs et hautement qualitatifs, dans un environnement qui place l'humain au cœur des soins.



3 RAISONS DE SOUTENIR LA FONDATION SAINT-LUC

- ✔ Vous soutenez la **recherche médicale** aux Cliniques universitaires Saint-Luc.
- ✔ Vous participez au développement de **nouveaux moyens diagnostiques** et de **nouvelles stratégies thérapeutiques**.
- ✔ Vous contribuez à la **formation des équipes soignantes et paramédicales**.



3 FAÇONS DE SOUTENIR LA FONDATION SAINT-LUC

- ✔ Je fais un **don** via mon organisme financier, je peux prévoir un ordre permanent.
- ✔ Je donne pour une **occasion particulière** (mariage, anniversaire, décès, etc.).
- ✔ J'effectue un **don par testament** au profit de la Fondation Saint-Luc.

VOTRE GESTE FERA LA DIFFÉRENCE !

Faites un don au profit de la Fondation Saint-Luc et offrez aux patients des soins innovants et toujours plus humains !

Compte bancaire : BE41 1910 3677 7110

BIC : CREGBEBB

Communication : CMP - 2019

www.fondationsaintluc.be

Les dons de 40 euros et plus sont déductibles fiscalement.



FONDATION SAINT-LUC
Cliniques universitaires SAINT-LUC | UCL Bruxelles



Le big data au service du tri en entreprise

Comment poser des chiffres précis sur une production aussi massive que celle des déchets industriels ? C'est l'objectif du monitoring de Valipac, qui la mesure et évalue les comportements de tri des entreprises belges. Les explications de Francis Huysman et Julien de Tiège, Managing Director et Manager I.C.T. chez Valipac. **Texte :** Maria-Laetitia Mattern



Francis Huysman

Managing Director
Valipac



Julien de Tiège

Manager I.C.T.
Valipac

Quelle est la mission de Valipac et l'objectif du monitoring ?

Francis Huysman : « La mission principale de Valipac est d'augmenter le taux de recyclage et de tri des emballages industriels en entreprise. Depuis notre nouvel agrément début 2017, notre mission s'est élargie : nous recensons aujourd'hui aussi la production des déchets industriels belges. Le monitoring doit permettre de mesurer la quantité de déchets des entreprises mais également d'évaluer leur comportement de tri. Nous avons déjà une bonne vision de la production des déchets d'emballages, mais cet outil élargit l'analyse à l'ensemble des déchets industriels et constitue une base de données très riche, avec beaucoup de potentiel. »

D'où proviennent les données collectées ?

Julien de Tiège : « Les données nous ont été communiquées par 150 collecteurs de déchets et concernent 170 000 producteurs de déchets répartis sur toute la Belgique. Cette analyse est le fruit d'une très bonne collaboration avec le secteur de la collecte des déchets. Elle représente en quelque sorte une photo de la situation, du comportement de tri des sociétés en Belgique. Nous

avons enrichi cette base de données avec des informations qui concernent le secteur d'activité, le type d'entreprise, etc. Cet exercice sera répété chaque année et nous permettra d'évaluer l'évolution des comportements de tri au fil du temps. »

En quoi ce monitoring est-il unique sur le marché ?

F. H. : « Si l'on compare le travail de Valipac avec les données et les études qui existent ailleurs, nous constatons que notre innovation est unique : il ne s'agit pas de simples extrapolations ou statistiques générales mais bien de données provenant de l'ensemble du marché, réelles, fiables, complètes et vérifiées. Les résultats que nous obtenons sont cependant une sous-estimation de la réalité : en effet, ils n'incluent pas certaines collectes, comme celles réalisées par les intercommunales. Cela ne veut pas dire que les entreprises ne trient pas leurs déchets, mais simplement que nous n'avons aujourd'hui aucune information sur ce type de gisements. »

À quoi servent les données récoltées ?

F. H. : « Mesurer, c'est savoir. Cet instrument permet tout d'abord aux fédérations sectorielles et aux collecteurs de déchets d'envisager des campagnes de communication

ou actions de terrain bien ciblées. Ensuite, il offre aux autorités compétentes la possibilité d'évaluer leurs politiques en matière d'objectifs de réduction de la production des déchets industriels et de respect des obligations de tri. Sans connaître la quantité de déchets produite aujourd'hui, impossible de fixer des objectifs de réduction pour demain. Concrètement, sur base des chiffres, nous nous sommes engagés à fournir des études comparatives aux 150 collecteurs avec qui nous collaborons, c'est-à-dire leur donner une vision sur le potentiel d'amélioration du tri au sein de leur clientèle par rapport à leurs concurrents. »

“ Le monitoring permet aux fédérations sectorielles et aux collecteurs de déchets d'envisager des actions de terrain bien ciblées.

Quelles évolutions du monitoring sont envisageables pour le futur ?

J. d. T. : « Deux évolutions du monitoring sont possibles dans le futur : augmenter le nombre de sources d'informations (ajouter par exemple les intercommunales au panel) et augmenter le nombre de flux qui nous sont rapportés. Pour l'instant, nous recensons 14 flux (déchets résiduels, papier/carton, plastique, etc.). L'idée, à terme, serait d'en ajouter. Un autre flux potentiel qui serait intéressant non seulement pour les autorités mais également

pour les collecteurs : les déchets organiques. L'objectif final est que ces chiffres aient un impact concret sur l'amélioration du tri en entreprise, première étape de l'économie circulaire qui est la toile de fond de notre action. »

Pouvez-vous nous en dire plus sur les résultats de 2017 ?

F. H. : « À partir des données récoltées, nous constatons que les entreprises belges trient 2/3 de leurs déchets. Sur une production globale de 3 899 kt de déchets industriels, 2 498 kt ont été triées à la source. Un résultat finalement assez satisfaisant surtout si l'on sait que la réalité est probablement plus favorable. En termes de tonnages, les métaux arrivent en haut du classement. En revanche, si l'on considère le nombre d'entreprises qui trient, nous constatons que c'est le papier/carton qui prend la main. Des différences sont également notées au niveau des secteurs d'activités. Les résultats obtenus doivent cependant être interprétés avec prudence. Les chiffres obtenus ne nous permettent actuellement pas de tirer de conclusions probantes sur le comportement de tri des entreprises. C'est une tâche à laquelle nous nous attellerons dans les prochains mois. » ■

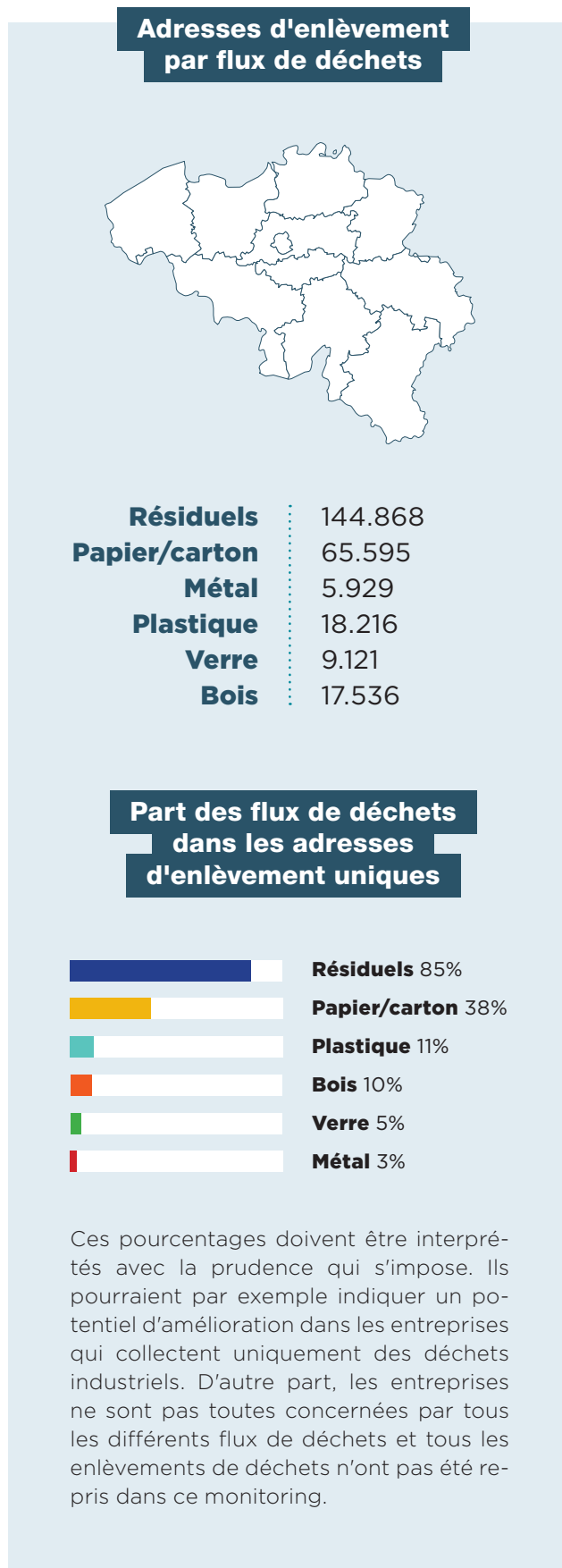
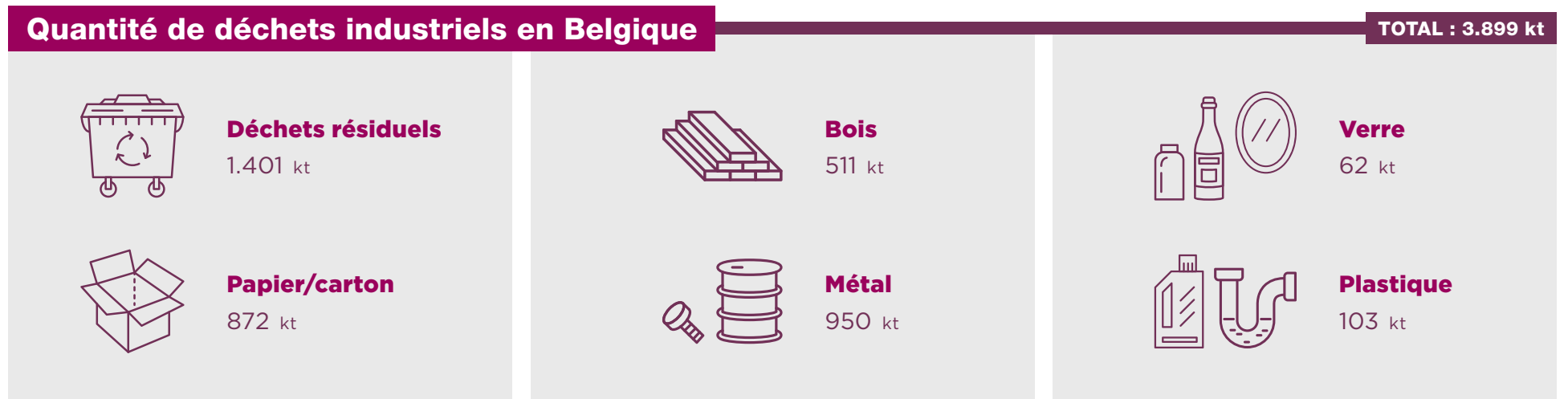
EN COLLABORATION AVEC




valipac.be

Déchets industriels :

Le comportement de tri des entreprises belges en chiffres



Nombre de flux collectés par secteur d'activité

	ADRESSES D'ENLÈVEMENT	1 FLUX	2 FLUX	3 FLUX	> 3 FLUX
ADMINISTRATION	13.754	66%	23%	9%	2%
AGRICULTURE	5.233	80%	15%	4%	1%
COMMERCE DE DÉTAIL (food)	9.702	63%	20%	11%	7%
COMMERCE DE DÉTAIL (non food)	15.278	66%	21%	10%	3%
COMMERCE DE GROS (non food)	10.477	46%	32%	15%	7%
COMMERCE DE VÉHICULES	9.916	58%	32%	7%	4%
CONSTRUCTION (finition)	10.951	72%	19%	6%	2%
CONSTRUCTION (général)	13.014	65%	24%	7%	3%
CONSTRUCTION (installation)	9.008	66%	26%	5%	2%
DIVERTISSEMENT	3.844	71%	21%	7%	2%
HORECA	22.734	71%	22%	7%	0%
TRAITEMENT DES MÉTAUX	5.784	52%	28%	11%	9%

Liste des secteurs qui représentent 75% des points de collecte tous secteurs confondus.

Le secteur de l'horeca compte le plus grand nombre d'adresses uniques d'enlèvement de déchets, parmi lesquelles 71% ne collectent qu'un seul flux. Ces chiffres ne permettent néanmoins pas de tirer des conclusions directes sur le comportement de tri d'un secteur. Il est possible que le secteur de l'horeca ne soit confronté qu'à un nombre limité de flux de déchets, qu'il travaille avec des collecteurs qui n'ont pas participé au monitoring ou encore qu'il génère des flux de déchets non répertoriés (ex : déchets organiques).

*) *CHIFFRES ISSUS D'UNE ENQUÊTE MENÉE PAR VALIPAC EN 2017.

« Le système actuel ne permet pas une juste rémunération des producteurs »

La crise du lait n'en est pas à ses premières heures. En réaction, la coopérative Fairebel s'est retroussée les manches pour proposer au consommateur un lait équitable et respectueux du producteur. Un modèle à suivre pour une agriculture durable et équitable. Explications d'Erwin Schöpges, Président de la coopérative. **Texte :** Maria-Laetitia Mattem

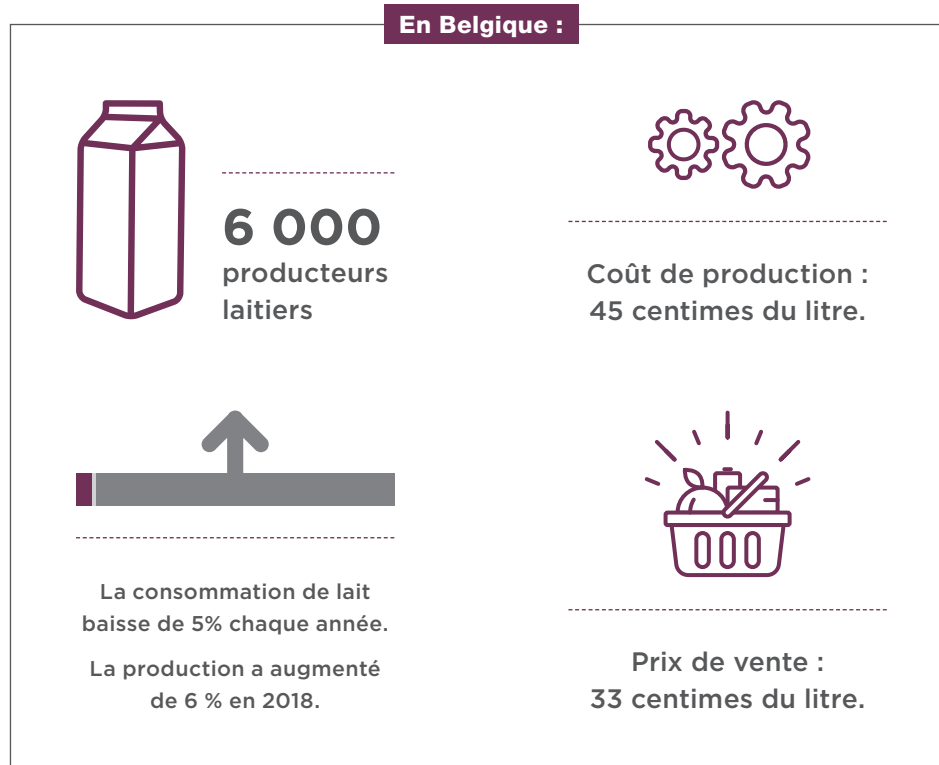
En quoi consiste Fairebel ?

« Nous sommes une coopérative créée en 2009, en réaction à la grande crise laitière et aux épandages de lait à Ciney. Aujourd'hui, nous sommes à peu près 500 agriculteurs membres, répartis sur toute la Belgique. Pour devenir membre, chaque agriculteur doit acheter des parts dans la coopérative et s'engager à organiser des journées d'animation en magasin, afin de favoriser le contact avec les consommateurs. Les consommateurs eux-mêmes peuvent devenir acteurs de notre coopérative en achetant des parts et en assistant à nos assemblées générale. Outre le lait, nous commercialisons également du fromage, du beurre et de la crème glacée. »

“ La forte surproduction de lait génère une énorme pression sur le marché et des prix trop bas.

Quelle est votre mission ?

« Proposer des produits équitables, éthiques, durables à un prix accessible. En achetant nos produits, le consommateur peut être sûr à 100 % que l'agriculteur aura touché un prix qui couvre ses coûts de production et son salaire, que la marge de la grande distribution sera correcte et que lui-même bénéficiera d'un produit de qualité, à prix équitable. Bref : que chaque maillon de la chaîne de production aura bien été respecté. Si les agriculteurs ne touchent pas un prix



suffisant, les entreprises familiales avec une vision durable de l'agriculture s'éteindront et feront place à une agriculture industrielle composée de grandes exploitations. Notre but est d'offrir au consommateur la possibilité de soutenir une agriculture familiale de manière accessible. Nos produits sont disponibles dans toutes les enseignes belges. »

Où en est la crise du lait actuellement ?

« Le prix du lait est toujours extrêmement volatile, la faute à la libéralisation non régulée : chaque producteur peut produire

autant de lait qu'il le veut. Résultat, il y a une forte surproduction de lait et la pression sur le marché est énorme, générant des prix trop bas, qui ne permettent pas une rémunération correcte du producteur. La libéralisation du marché ne sert que les intérêts des grandes laiteries et des multinationales, qui ont tout intérêt à acheter le lait au prix le plus bas possible pour dégager le plus de bénéfices...

Idéalement, l'agriculteur devrait être payé 0,45€/litre pour s'y retrouver. Les autres coûts sont : la collecte de lait pour

l'amener à la laiterie, l'emballage et la mise en boîte, le transport vers les grandes surfaces et enfin la marge pour la grande distribution et, dans notre cas, une marge pour la coopérative (pour le personnel, le marketing, etc.). Si l'on veut que tout le monde soit rémunéré équitablement, le prix du lait arrive à environ 1,12€ pour le consommateur. Or, en grande surface, il y a du lait premier prix à environ 0,70€. Lorsque le consommateur fait ses courses, il aura forcément tendance à choisir le lait le moins cher... Au détriment du producteur. »





© PHOTO : KRIS VAN EXEL

Erwin Schöpges, Président Faircoop

Quelles seraient d'après vous les solutions possibles à cette crise ?

« Il faudrait une politique européenne claire et il faudrait fixer un indice du prix du lait idéal permettant aux producteurs de s'en sortir. C'est-à-dire que lors d'une crise, il faudrait plafonner la production chez tous les agriculteurs européens et leur donner la possibilité de baisser leur production volontairement. Ceux qui baissent leur production devraient par ailleurs recevoir des compensations financières.

En 2018, nous avons pour la première fois émis notre revendication en matière de prix

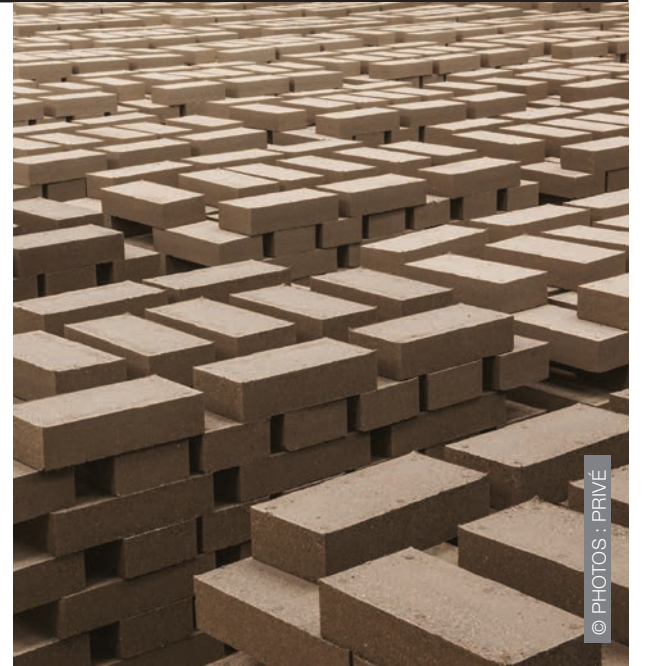
Il faudrait une politique européenne claire permettant aux producteurs de s'en sortir.

du lait auprès du gouvernement. Elle a porté ses fruits et nous avons vu directement l'impact sur le prix du lait payé à la ferme, même si ce n'était pas encore suffisant. Mais tant que le plafonnement de production ne sera pas établi, il persistera une surproduction et des injustices entre les agriculteurs. C'est pourquoi il faudrait donner les mêmes règles à tous les agriculteurs en plafonnant leur production... »

Qu'espérez-vous pour le futur de l'agriculture ?

« Nous avons parcouru un chemin long

et périlleux mais le public est de plus en plus sensible à cette cause. Toutes les manifestations pour le climat en offrent la preuve : le consommateur actuel est plus sensibilisé qu'auparavant, il est en demande de produits de qualité, provenant d'exploitations à taille humaine, respectueuses, familiales et durables. En 2018, nous avons vendu 10 millions de litre de lait et notre objectif pour 2019 est d'atteindre les 11 millions. De cette manière, chaque belge aura bu un litre de lait équitable sur l'année ! » ■



© PHOTOS : PRIVÉ

▲ À Bruxelles, 2 millions de tonnes de terre sont jetées chaque année en centre d'enfouissement. Aujourd'hui, BC Materials valorise cette ressource pour en faire un matériau. Par ailleurs, les Entreprises Jacques Delens récupèrent et réemploient divers matériaux sur leurs chantiers, comme lors de la rénovation de l'ancienne Tour à Plombs.

Relever le défi de la construction circulaire

Recycler pour mieux durer : nouveau maître-mot de la construction ? Deux experts en construction circulaire nous partagent leur point de vue : Arnaud Dawans, Dirigeant en Recherche & Développement chez Jacques Delens et Nicolas Coeckelberghs, Architecte chez BC Architects & Studies et Co-fondateur de BC Materials. **Texte** : Maria-Laetitia Mattern



Arnaud Dawans

Dirigeant R&D
Jacques Delens



Nicolas Coeckelberghs

Architecte BC
Architects &
Studies

Pourquoi votre entreprise s'investit-elle dans l'économie circulaire ?

Arnaud Dawans : Chez Jacques Delens, nous sommes engagés dans l'économie circulaire avant tout pour des raisons philosophiques et éthiques, pour rendre notre secteur plus éco-responsable. La construction est responsable d'une part très conséquente de l'utilisation des ressources primaires et de la production de déchets : 40% de la production mondiale de déchets provient de ce secteur ! L'économie circulaire nous permet de réutiliser des ressources qui ont déjà fait l'objet d'une transformation, de leur donner une seconde vie.

Nicolas Coeckelberghs : Il faut savoir qu'à Bruxelles, chaque année, 2 millions de tonnes de terre sont jetées en centre d'en-

fouissement, dont 70 % ne sont pas polluées et pourraient être réutilisées. Nous trouvons cela aberrant et nous voulons revaloriser cette ressource pour en faire un matériau de construction. D'autant plus que la terre crue possède de nombreux atouts : elle est facilement accessible, possède un bilan carbone neutre, assure une atmosphère saine dans le bâtiment et est recyclable à l'infini. C'est pourquoi nous avons lancé le projet BC Materials – opérationnel dès le 25 avril prochain – qui aura pour but de proposer des matériaux prêts à l'emploi en terre crue. Il s'agit là de la troisième entité de notre entreprise, à côté de BC Architects et BC Studies.

Quelle est, à ce jour, votre plus belle réussite en économie circulaire ?

A. D. : Nous avons participé trois fois à l'appel à projet « be circular » (dans le cadre du Plan Régional d'Économie Circulaire de la Région Bruxelles Capitale) dans la partie chantier circulaire et à chaque fois, nous avons été lauréat. Nous sommes très fiers de chacun de ces trois projets, qui avaient leurs particularités. Le premier (le quartier durable Tivoli) concernait la gestion des déchets et leur revalorisation ; le deuxième (la Tour à Plomb) avait pour but de rénover une ancienne fonderie en récupérant et réemployant les matériaux sur place et le troisième (le projet Brederode) avait pour objectif la revalorisation de matériaux hors chantier, c'est-à-dire la récupération d'éléments sur chantier pour les remettre dans un circuit de revalorisation externe.

Nous avons décidé d'intégrer cette vision de la récupération à tous nos chantiers de rénovation et l'avons déjà appliqué sur quelques chantiers, dont celui de la Gare du Nord à Bruxelles. À long terme, notre

objectif est de viser des chantiers quasi zéro déchet d'ici 3 ans.

N. C. : Notre plus belle réussite actuelle est justement le lancement de BC Materials, entreprise coopérative de production de matériaux circulaire en plein cœur de la ville, adaptée au milieu urbain. Mais aussi avec BC Architects, d'avoir gagné le concours d'architecture pour la rénovation et réhabilitation des casernes d'Ixelles pour l'ULB et la VUB, première concrétisation du projet Usquare, qui deviendra un emblème de la circularité à Bruxelles.

/// 40% de la production mondiale de déchets provient du secteur de la construction qui doit changer d'approche.

Comment voyez-vous le futur de l'économie circulaire dans le secteur de la construction ?

A. D. : Je pense que l'économie circulaire a de l'avenir dans le secteur de la construction. Mais le principal défi sera de convaincre les différents intervenants de s'y mettre, afin que les échanges puissent se faire plus facilement. À l'heure actuelle, le marché n'est pas encore entièrement prêt à cette circularité.

N. C. : Nous en sommes aux premiers pas et ceux qui s'y mettent maintenant sont des pionniers en la matière. Nous avons probablement tous le même problème : à l'heure

actuelle, les matériaux éco-responsables sont plus chers que les autres parce qu'ils sont beaucoup moins subsidiés que les grands lobbies du ciment ou de l'acier. Mais d'ici quelques années, ces derniers vont devoir payer le prix de leur impact environnemental et laisseront probablement la place à des matériaux plus durables.

Quelle a été la plus-value de la collaboration avec ecobuild.brussels ?

N. C. : Ecobuild, c'est avant tout un réseau de professionnels et d'entrepreneurs sur la région de Bruxelles qui permet à ces différents acteurs de se rencontrer, de partager leurs visions et d'envisager des collaborations. De plus, ils mettent en avant des projets et leur donnent une belle visibilité !

A. D. : Chez Jacques Delens, nous faisons partie du cluster Ecobuild depuis plusieurs années. L'intérêt principal de ce cluster est qu'il fédère une série de personnes avec une véritable vision dans le domaine de la construction durable et circulaire. Il porte leurs voix pour encourager davantage d'entreprises à s'y mettre. Ecobuild a une force de frappe et une visibilité importante, qui permet de convaincre à la fois les clients, les architectes et les différents maillons de la chaîne de la construction. ■

EN COLLABORATION AVEC



ecobuild.brussels

Du café équitable au bureau

Un café de qualité et équitable sur son lieu de travail ? Les entreprises y sont de plus en plus sensibles. Tout profit pour le producteur et le consommateur. Maxence Lacroix, CEO de la société Javry, nous livre sa vision. **Texte :** Olivier Clinckart



Maxence Lacroix
CEO Javry

En l'espace de quelques années, une nette évolution des mentalités a pu être constatée en matière de consommation responsable. Le café, boisson incontournable de notre quotidien, n'a pas échappé à cette tendance positive. Encore fallait-il allier le critère qualitatif et l'aspect responsable. Maxence Lacroix y est particulièrement attentif : « Le premier engagement à respecter est de proposer un café dont on connaît parfaitement l'origine. Chaque producteur avec lequel nous travaillons est identifié et décrit précisément sur notre site internet. »

“ Le premier engagement à respecter est de proposer un café dont on connaît parfaitement l'origine. ”

Paramètres humains et écologiques

Parallèlement, proposer un café au coût d'achat certifié permet de garantir certains paramètres, comme l'explique M. Lacroix : « Un paramètre humain essentiel, tout d'abord : s'assurer que les producteurs sont rémunérés correctement. Un critère écologique ensuite : être attentif au fait qu'aucun produit solvant ou négatif pour la Terre ne soit utilisé. »

Et cet aspect écologique se prolonge après l'importation : « Nous empaquetons le café dans des paquets 100 % biodégradables, une première en Belgique pour une entreprise de café. Nos cartons d'expédition sont quant à eux issus de la filière de papier recyclé. L'équipe a aussi développé des capsules 100 % biodégradables. Tout cela minimise d'une part l'impact écologique de notre activité et maximise d'autre part l'impact humain positif sur les communautés qui vivent de la production de café. »

Torréfaction artisanale et locale

Par ailleurs, l'entreprise fait appel à un artisan torréfacteur belge qui torréfie le café selon une méthode lente : « C'est un élément crucial car il contribue grandement à la qualité du café, précise le CEO de Javry.



Et ce, contrairement à d'autres cafés torréfiés de façon industrielle. Notre torréfaction prend un peu plus de temps, mais cela permet justement de tirer le meilleur de chaque type de café. » Enfin, privilégier l'aspect local en torréifiant le café en Belgique prend également tout son sens : « Il est important pour nous de contribuer au développement de l'économie belge, plutôt que de produire à bas coût à l'étranger en entraînant un

coût écologique considérable sur le plan du transport », continue M. Lacroix.

Alors que la délocalisation semble être trop souvent la norme, un tel modèle économique peut donc s'avérer rentable ? « En effet, nous prôtons et pratiquons exactement l'inverse de ce que beaucoup font. Notre secret ? Être innovant ! Nous utilisons l'informatique pour optimiser tous nos processus. Ce qui permet de gagner en temps, en efficacité et en impact

écologique sans engendrer de coûts inutiles tels qu'une flotte conséquente de véhicules et un personnel trop accaparé par de nombreux trajets sur les routes pour effectuer les livraisons. Notre modèle est donc rentable et avec une valeur ajoutée socialement responsable. »

Machines à café fiables et réparables

Des machines à café sont également mises à disposition des clients : « Environ 50 % de notre clientèle décide de louer une machine à café chez nous, explique M. Lacroix. Une base de support est mise à disposition du client, sur laquelle nous décrivons de manière précise les résolutions de problèmes éventuels auxquels il peut faire face. Chacun y gagne en efficacité : nous devons beaucoup moins nous déplacer pour aller vérifier la nature du problème et le client trouve bien plus rapidement une réponse à ses questions. Cerise sur le gâteau, chaque pièce des machines utilisées est remplaçable, ce qui permet de les réparer plutôt que de les jeter en cas de panne. »

Plateforme en ligne

Autre atout, une plateforme en ligne permet aux entreprises de gérer efficacement leurs commandes et livraisons : « Un client va pouvoir se faire livrer automatiquement une certaine quantité de café à une certaine fréquence. Grâce à cette plateforme, l'office manager n'a donc plus à se soucier des commandes de café. Un tel concept nous permet de diminuer les coûts de gestion de l'ensemble de nos clients, tandis que le client, pour sa part, y effectue un réel gain de temps en évitant de repasser chaque mois une commande identique. »

Marge de progression

La prise de conscience en matière de consommation responsable est de plus en plus grande, mais la marge de progression reste gigantesque. « La vague de fond constatée chez les particuliers se transmet aux entreprises, conclut M. Lacroix. Certes, la motivation première peut varier : certaines sont convaincues sur le fond de l'importance de ce changement, tandis que d'autres sont davantage intéressées par l'image positive que cela donne d'elles. Mais quelle que soit la motivation, tout mouvement dans la bonne direction est bon à prendre ! » ■

EN COLLABORATION AVEC

JAVRY



javry.com

L'économie circulaire pour concilier entreprises et environnement

L'économie circulaire n'en est qu'à ses débuts en Région bruxelloise. L'ambition de Marc Renson, Directeur en charge du programme IRISPHERE chez citydev.brussels est d'associer largement les entreprises dans cette démarche plus soucieuse de l'environnement.



Marc Renson

Directeur du programme IRISPHERE

Que recouvre le concept d'économie circulaire ?

« Tout ce qui permet de mieux maîtriser les flux de matériels et d'en prévoir le réemploi, dès leur conception si possible. Cela englobe tous les volets, du réemploi au recyclage en passant par l'écoconception et l'écologie industrielle. Citydev veut accompagner les entreprises et les aider à identifier des synergies pour que les déchets des uns deviennent les ressources des autres. Via

notre site web, elles nous font part de leurs besoins, attentes et obstacles éventuels. Nous les soutenons dans cette phase de démarrage, puis dans l'accompagnement du projet. Nous travaillons nous-mêmes en collaboration avec une dizaine de partenaires actifs dans le domaine de l'environnement en Région bruxelloise. »

Le cadre législatif belge vous paraît-il favorable au développement de votre secteur d'activité ?

« Nous avons besoin de réglementations qui laissent la place à l'innovation et à l'expérimentation, or certaines pratiques expérimentales sont autorisées aux Pays-Bas ou en France, mais pas toujours en Belgique. À titre d'exemple, le projet de créer un parc à matières, baptisé écodigesteur, pour tester la faisabilité du réemploi de déchets organiques. Ce projet se heurte à une réglementation bruxelloise qui, légitimement, est très vigilante et

visé à assurer la traçabilité des matières premières, en particulier dans le domaine alimentaire. Le rôle de citydev est de faciliter une solution ad hoc qui permet cette expérience pilote, tout en respectant l'objectif de cette réglementation. »

La Belgique a besoin de réglementations laissant place à l'innovation et à l'expérimentation.

Quel est l'impact de l'économie circulaire aujourd'hui ?

« Dans le cadre de ce programme citydev a permis la sensibilisation et l'identification de 250 synergies ainsi que la mise en œuvre de 21 d'entre elles. Au niveau régio-

nal, les différents appels à projets Be.circular, depuis 2016, ont permis de développer 139 projets pour un investissement de 8,3 millions au 31 décembre 2017. Ainsi, 262 entrepreneurs ont été accompagnés par les acteurs régionaux et locaux impliqués dans les différentes mesures et 200 emplois directs ont été créés entre 2015 et 2018. En 2018 et 2019, le Gouvernement régional a mobilisé 2 fois 1,5 millions pour renforcer le programme » ■

EN COLLABORATION AVEC



irisphere.be

Plus d'informations sur www.arc-en-ciel.be
N° de compte : BE47 6300 1268 0080

Une solidarité de proximité au profit des enfants défavorisés

Tout au long de l'année, l'asbl Arc-en-Ciel vient en aide de diverses manières à 370 associations membres qui s'occupent de 21 000 enfants défavorisés. Avec l'Opération Arc-en-Ciel, le mois de mars constitue le point d'orgue de ses activités.

Ces 16 et 17 mars, a lieu la 65e édition de l'Opération Arc-en-Ciel. Lancée en 1954, elle a pour objectif de venir en aide aux enfants via la récolte de denrées non périssables partout en Wallonie et à Bruxelles. Biscuits, chocolats, boissons, fruits, légumes en boîtes, etc., sont récoltés par de jeunes bénévoles, soit en porte-à-porte, soit à l'entrée de magasins. Comme l'an dernier, l'objectif est de récolter une centaine de tonnes de vivres.

Améliorer la qualité de vie

Ensuite, les vivres sont acheminés vers la trentaine de centres de tri et de dépôts de l'Opération pour être répartis en colis en

fonction des demandes. Celles-ci émanent de 200 associations environ qui s'occupent de quelque 15 000 enfants en difficulté : maisons d'accueil, d'hébergement, de jeunes, de quartier, écoles de devoirs, structures d'aides en milieu ouvert, etc. Les économies ainsi réalisées sur l'achat de nourriture par ces associations peuvent dès lors être consacrées à d'autres actions, comme l'organisation de loisirs et de vacances ou l'achat de jeux et de matériel éducatifs.

Nouvel objectif : les fournitures scolaires

Depuis 3 ans, l'asbl Arc-en-Ciel a également lancé une nouvelle initiative pour venir en aide aux enfants défavorisés : la récolte de fournitures scolaires telles que des cartables, cahiers, matériel d'écriture, pots de colle, ciseaux, règles et compas. Les livres et manuels scolaires ne sont pas concernés, chaque école utilisant



des ouvrages différents. L'objectif est de récolter au maximum du matériel neuf plutôt que du matériel de seconde main, même s'il n'est pas exclu d'en collecter s'il est encore en très bon état. Cette opération commencera par une sensibilisation dans les écoles auprès des professeurs, élèves et parents au mois de mai. En juin, elle sera étendue aux entreprises privées.

Enfin, durant les mois d'été, diverses chaînes de magasins de jouets et de vêtements pour enfants s'associeront à cette opération en tant que centres de collecte. L'asbl centralisera ces dons pour préparer des colis à distribuer aux enfants à la fin du mois d'août, avant la rentrée des classes. N'hésitez pas à contribuer au succès de ces opérations ! ■

Plus d'informations sur www.médecinsdumonde.be/corporate
N° de compte : BE26 0000 0000 2929

Entreprises solidaires : nous sommes toutes et tous Médecins du Monde

Médecins du Monde est une organisation humanitaire et solidaire qui a un réel impact positif là où elle agit. En Belgique ou dans les régions les plus reculées de notre planète, Médecins du Monde est aujourd'hui l'ONG la plus à même de relever les défis de santé de notre monde.

Le changement positif se bâtit avec chaque acteur de la société. Un poids capital incombe aux entreprises dans la construction de nos sociétés futures. S'engager en tant qu'entreprise auprès de Médecins du Monde, c'est investir dans des projets concrets apportant des solutions durables. Le monde a besoin d'entreprises engagées !

Aider les plus démunis

Médecins du Monde dispense gratuitement des soins aux populations en situation de grande vulnérabilité. De surcroît, forts de notre indépendance nous dénon-

çons les atteintes aux droits humains et nous nous battons pour que les conditions de vie de nos patients et patientes s'améliorent. Ce sont nos centaines de bénévoles et de travailleurs, médecins, sages-femmes, etc. qui font battre le cœur de notre organisation.

Une approche holistique

Notre approche est structurelle, contribuant activement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Notre impact est particulièrement fort sur les Objectifs visant respectivement la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; la réduction de la mortalité infantile; l'amélioration de la santé maternelle; et le combat contre le VIH/SIDA, le paludisme, la rougeole et d'autres maladies infantiles. La clé du succès d'un changement positif durable réside dans l'empowerment de



notre patientèle et de leurs communautés. Ainsi dans tous nos projets, nous venons en appui aux structures locales, nous formons et recrutons des agents de santé locaux. Notre approche est holistique : nous prenons en charge la personne dans sa globalité en lui apportant une aide aussi bien médicale que psychologique et sociale. L'hôpital de Panzi, fondé par notre partenaire le Prix Nobel de la Paix Dr. Denis Mukwege, est aujourd'hui le

symbole le plus emblématique de cette prise en charge globale.

Engagez-vous !

Agir sur la santé des personnes les plus vulnérables, représente un challenge colossal et Médecins du Monde a besoin d'entreprises solidaires pour parvenir à le relever. Courez et pédalez avec nous, ou financez directement un projet concret qui s'inscrit dans votre politique RSE. ■



Plus d'informations sur www.unicef.be - N° de compte : BE31 0000 0000 5555

Le respect des droits de l'enfant

Michel Lorge, directeur de la Récolte de fonds chez UNICEF : « Nous œuvrons pour un monde dans lequel les droits de l'enfant sont respectés. Sous le thème de la santé, nous organisons des campagnes de vaccination et assurons la distribution de vitamines dans certains pays. De plus, nous faisons de la prévention du sida et offrons des médicaments antirétroviraux aux femmes enceintes. »

L'éducation

« Le domaine de l'éducation est essentiel pour améliorer les perspectives des garçons et des filles. Nous désirons les pro-

téger contre la violence, l'exploitation et la discrimination. Enfin, il faut leur donner des chances égales dans tous les domaines. L'éducation des jeunes filles constitue une priorité. »

Chacun peut contribuer à sa façon

« Les gens peuvent nous soutenir en veillant à respecter et à promouvoir les droits des enfants. Chacun peut nous soutenir financièrement en versant une contribution unique, en devenant parrain/marraine par un don mensuel, ou encore en incluant UNICEF dans son testament. Même les entreprises peuvent nous soutenir. » ■

unicef | pour chaque enfant



Plus d'informations sur www.travie.be - N° de compte : BE15 7755 9699 7130

TRAVIE, une entreprise de valeurs

TRAVIE est une entreprise dont l'objet social consiste à offrir à des personnes handicapées un travail utile et rémunérateur. TRAVIE se positionne sur le marché comme un fournisseur de prestations diverses que ses équipes commerciales et techniques, par leur expertise, rendent compatibles avec les capacités et le savoir-faire des travailleurs handicapés.

TRAVIE, une véritable entreprise commerciale

Les équipes de TRAVIE démontrent tous les jours que la qualité des prestations délivrées se situe au niveau élevé attendu par ses clients. TRAVIE dispose de 21 600 m² de

surfaces de production et de stockage dont 5 600 m² à température dirigée, une capacité de stockage de plus de 8 000 euro-palettes et un parc machines vaste et diversifié, dans des installations idéalement situées, au cœur de Bruxelles et à proximité étroite du ring pour une accessibilité optimale.

TRAVIE, des prestations très variées

Conditionnement alimentaire et non alimentaire, montage-remplissage de displays, montage-assemblage mécaniques/électriques, recyclage, mises sous film, mises sous pli, mise à disposition de personnel chez le client. ■



LA LOGISTIQUE DE L'AIDE ALIMENTAIRE DES RESTOS DU COEUR À LA HAUTEUR DES DÉFIS DE DEMAIN



LES RESTOS DU COEUR DE BELGIQUE, C'EST :



1

CAMION RÉFRIGÉRÉ DE 26 TONNES



1

CAMION BI-TEMPÉRATURE DE 19 TONNES (FRAIS ET CONGELÉS)



1

CAMIONNETTE RÉFRIGÉRÉE DE 3,5 TONNES



1

PROJET D'UN FOODTRUCK DE 3,5 TONNES



1

HANGAR DE 1400 M²



106

M² DE CHAMBRES FROIDES POSITIVES



73

M² DE CHAMBRES FROIDES NÉGATIVES.



4

CHAUFFEURS



1

MAGASINIER



1

RESPONSABLE LOGISTIQUE

POUR POUVOIR ENLEVER ET REDISTRIBUER **1500 TONNES** DE VIVRES PAR AN.

CHAQUE SEMAINE NOUS DEVONS REFUSER DE LA NOURRITURE QUI DEVRAIT PROFITER AUX PLUS DÉMUNIS...

Nous recevons de plus en plus de produits frais et nous manquons de place pour les accepter tous.

Nous refusons souvent des produits congelés car l'espace actuel est trop petit (16m²). Nous refusons actuellement 10 palettes par semaine.

Souvent, nous ne pouvons recevoir de la viande à congeler. Aujourd'hui, nous refusons parfois jusqu'à 20 palettes.

NOUS ALLONS AUGMENTER CETTE CAPACITÉ. COMMENT ?

Par l'achat de deux chambres froides supplémentaires :

- Une positive (+2°) de 51 m²
- Une négative (-22°) de 57 m²

Une fois la construction de ces chambres réalisée, nous pourrions offrir une aide alimentaire à la hauteur des défis de demain pour nos Restos, mais également pour beaucoup d'autres associations d'aide alimentaire. Nous ne devons en effet pas travailler dans notre coin, mais bien travailler ensemble main dans la main pour aider un maximum de personnes démunies.



OPTIMISEZ VOTRE FISCALITÉ, FAITES UN DON AUX RESTOS DU COEUR ET RECEVEZ VOTRE ATTESTATION FISCALE POUR 2019



FAITES UN DON SUR LE COMPTE BE44 2400 3333 3345
(COMMUNICATION : TRENDS)

WWW.RESTOSDUCOEUR.BE